### **Etaient présents :**

Laurent TORGUE, Danielle SERILLON, Monique LEPINE, Pascal BORGNE, Florence RAVINET, Catherine CONSTANTIN, Alex AGERON, Pierre BARJON, Benoit CHAUMARD, Catherine CLEMENT, Virginie LIVET, Fernando Do NASCIMENTO

Absent ayant donné pouvoir : Pierre Yves BOUDIN à donner pourvoir à Laurent TORGUE -

Absents: Eddy DELABEYE - Frédérick BOISSONNET

Le guorum étant atteint monsieur le maire ouvre la séance.

2/ Catherine CLEMENT est désignée secrétaire de séance.

3/ Monsieur le maire rappelle l'ordre du jour et soumet le compte rendu de la réunion du 22 mars 2023 à l'approbation du conseil municipal. Celui-ci n'appelle aucune observation ni remarque et est voté à l'unanimité – Il propose d'aborder le 1<sup>er</sup> point

### **AFFAIRES GENERALES-FINANCES**

### 1/ FINANCES

En préambule monsieur le maire rappelle le contexte macro-économique qui connait des tensions inédites depuis 2022. Il fait un point sur les finances publiques locales. Après avoir subi la crise sanitaire, les budgets des collectivités connaissent de brusques tensions depuis 2022 (forte inflation), cette période difficile devrait se prolonger toute l'année 2023-

### D/18 Vote des taux d'imposition des taxes locales 2023

Avant de fixer les taux d'imposition des taxes locales 2023, monsieur le maire rappelle que la commune peut chaque année augmenter ou diminuer les taux d'imposition. Il rappelle également que depuis 2020, le taux de la taxe d'habitation (TH) était figé à sa valeur de 2019 jusqu'en 2022 pour permettre la suppression de la TH sur les résidences principales. A partir de 2023, le taux TH, sur les résidences secondaires et autres meubles non affectés à l'habitation principale peut à nouveau être voté. Monsieur le maire rappelle les taux votés en 2022 :

- Taxe foncière : 33.34 %

Taxe foncière non bâties : 84.51 %

Il présente les bases fiscales prévisionnelles qui ont augmenté de 7.1 % par rapport à celle de 2022 et propose à l'assemblée, vu le contexte économique actuel, de ne pas augmenter les taux pour 2023 - Ceci exposé, le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité des présents :

**DECIDE** de ne pas procéder à l'augmentation des taux pour 2023 **FIXE** les taux d'imposition des taxes locales directes comme suit :

• Taxe foncière: 33.34 %

• Taxe foncière non bâties: 84.51 %

Taxe habitation: 7.58 %

**CHARGE** monsieur le maire de notifier cette décision et de transmettre l'Etat 1259 complété aux services préfectoraux et de transmettre une copie de ces documents au service fiscalité directe locale de la direction départementale des finances publiques-

### D/19 Vote des subventions aux associations :

Monsieur le maire propose, au conseil municipal d'attribuer les subventions suivantes aux associations dans le cadre du vote du budget 2023

ASSOCIATIONS	MONTANT	ASSOCIATIONS	MONTANT		
ACCA Serrières	100	FNACA	100		
AGV Sablons Serrières	100	Hand Ball Sablons Serrières	100		
Amicale Laïque	100	Le réveil Sablonnais Serrièrois	1144		
Amicale laïque (forfait cantine)	1000	Les amis de la réserve de l'ile la platière	150		
Amicale Boules Serrières Sablons	100	Le Gas Vidette	100		
Association des Maires de l'Ardèche	432	Musique et Orgues	100		
Association des Sauveteurs	130	OGEC	15 000		
Bibliothèque Sablons	150	PARFER	151		
BOCSS	520	Serrières Autrefois	100		
Cap sur le Rhône	300	Soleil d'Automne	100		
Cap sur le Rhône exposition itinérante	250	UNRPA	100		
Comité franco-suisse	100	Union sportive Chanas Sablons Serrières	732		
Comité des fêtes	100	SCV VDI	100		
Conscrits Sablons Serrières	100				

Le conseil après avoir délibéré à l'unanimité des présents VALIDE les subventions proposées et leurs inscriptions au budget primitif 2023 au compte 65748 pour un montant de 21 459 €

Monsieur le maire présente une demande de subvention de l'association ADMR Nord Ardèche Rhône et qui intervient sur la commune de SERRIERES – Monsieur le maire propose de garder la ligne de conduite de la commune à savoir ne pas donner suite à cette demande car elle provient d'une association extérieure.

Monsieur le maire informe l'assemblée également d'une demande ,non officielle, de l'ADMR qui sollicite la mise à disposition d'un bureau pour des permanences quotidiennes à Serrières – Une convention de mise à disposition devra être établie et un loyer sera demandé. La somme de 150 € /

### D/ 20 Vote du budget 2023

mois est proposée - A suivre -

Le conseil municipal,

- Vu la présentation par monsieur le maire des prévisions budgétaires pour 2023 qui s'équilibrent en dépenses et en recettes pour les sections de fonctionnement et d'investissement
- Considérant le projet du BP 2023 soumit au vote par chapitre comme suit :

#### **FONCTIONNEMENT**

				DEPENSE	S				
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I	budgétaire (2)		II .	cadre d'une AE		=   +
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	875 258,00	875 258,00	0,00	875 258,00	875 258,00
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	267 813,00	267 813,00	0,00	267 813,00	267 813,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		312 620,00	312 620,00		312 620,00	312 620,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	171 103,00	171 103,00	0,00	171 103,00	171 103,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	dépenses de gestion des services	0,00	0,00	0,00	751 536,00	751 536,00	0,00	751 536,00	751 536,00
66	Charges financières	0,00	0,00		13 250,00	13 250,00		13 250,00	13 250,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des	dépenses financières	0,00	0,00	0,00	13 250,00	13 250,00		13 250,00	13 250,00
Total des	dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	764 786,00	764 786,00	0,00	764 786,00	764 786,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			110 000,00	110 000,00		110 000,00	110 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			472,00	472,00		472,00	472,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	dépenses d'ordre	0,00			110 472,00	110 472,00		110 472,00	110 472,00
							D002 Résultat repo	rté ou anticipé (5)	0,00
						Total des dé	penses de fonction	nement cumulées	875 258,00

		RECETTES				
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	872 375,27	872 375,27	872 375,27
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	30 600,00	30 600,00	30 600,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	105 986,00	105 986,00	105 986,00
	Fiscalité locale	0,00	0,00	326 687,27	326 687,27	326 687,27
	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	225 592,00	225 592,00	225 592,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	177 010,00	177 010,00	177 010,00
Total des	recettes de gestion des services	0,00	0,00	872 375,27	872 375,27	872 375,27
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des	recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	recettes réelles	0,00	0,00	872 375,27	872 375,27	872 375,27
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des	recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00
				R002 Résultat	reporté ou anticipé (7)	2 882,73
			Tot	tal des recettes de fond	tionnement cumulées	875 258,00

### **INVESTISSEMENT**

				DEPENSE	S				
	Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	0,00	1 110 935,56	0,00	1 343 268,00	1 343 268,00	0,00	1 343 268,00	2 454 203,56
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	20 480,56	0,00	154 099,00	154 099,00	0,00	154 099,00	174 579,56
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	1 090 455,00	0,00	1 121 830,00	1 121 830,00	0,00	1 121 830,00	2 212 285,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'équipement	0,00	1 110 935,56	0,00	1 275 929,00	1 275 929,00	0,00	1 275 929,00	2 386 864,56
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		67 339,00	67 339,00		67 339,00	67 339,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total	des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	67 339,00	67 339,00	0,00	67 339,00	67 339,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles	0,00	1 110 935,56	0,00	1 343 268,00	1 343 268,00	0,00	1 343 268,00	2 454 203,56
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
						•			
						D001 Solde d'exe	ecution négatif repo	orté ou anticipé (8)	0,00
			·		·	Total des	dépenses d'investis	sement cumulées	2 454 203,56

TOTAL  s d'investissement (hors 138) et dettes assimilées (hors 16449, 165, 8 non budgétaire) et des l'autorier (sauf 204) s d'équipement versées (9) et dons corporelles et sours (sauf 2324) équipement fonds divers et réserves (sauf 1068) ventions invest. non transf. et dettes assimilées (16449, 165 et	Pour mémoire, budget précédent (1)  0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0	921 105.00 0,00 723 105.00 198 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 921 105,00 0,00	1 343 238,92 0,00 1 072 478,00 142 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1 214 478,00 18 760,92	Vote de l'assemblée  II  1 343 238,92 0,00 1 072 478,00 142 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1 214 478,00	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II  2 264 343.9; 0.0( 1 795 583.0) 340 000.0( 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00
s d'investissement (hors 138)  It dettes assimilées (hors 16449, 165, 8 non budgétaire)  Ions incoprorelles (sauf 204)  Is d'équipement versées (9)  Ions corporelles  Ions reçues en affectation  Ions reçues en affectation  Ions en cours (sauf 2324)  'équipement  Tonds divers et réserves (sauf 1068)  ventions invest. non transf.	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	0,00 723 105,00 198 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 921 105,00	0,00 1 072 478,00 142 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1 214 478,00	0,00 1 072 478,00 142 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	2 264 343.9; 0,00 1 795 583,00 340 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
s d'investissement (hors 138)  It dettes assimilées (hors 16449, 165, 8 non budgétaire)  Ions incoprorelles (sauf 204)  Is d'équipement versées (9)  Ions corporelles  Ions reçues en affectation  Ions reçues en affectation  Ions en cours (sauf 2324)  'équipement  Tonds divers et réserves (sauf 1068)  ventions invest. non transf.	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	0,00 723 105,00 198 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 921 105,00	0,00 1 072 478,00 142 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1 214 478,00	0,00 1 072 478,00 142 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 1 795 583,00 340 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00
It dettes assimilées (hors 16449, 165, 8 non budgétaire) itons incorporelles (sauf 204) s d'équipement versées (9) itons corporelles itons reçues en affectation itons reçues en affectation itons en cours (sauf 2324) 'équipement fonds divers et réserves (sauf 1068) ventions invest. non transf.	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	723 105,00 198 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 921 105,00 0,00	1 072 478,00 142 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1 214 478,00	1 072 478,00 142 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	1 795 583,00 340 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
It dettes assimilées (hors 16449, 165, 8 non budgétaire) itons incorporelles (sauf 204) s d'équipement versées (9) itons corporelles itons reçues en affectation itons reçues en affectation itons en cours (sauf 2324) 'équipement fonds divers et réserves (sauf 1068) ventions invest. non transf.	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	198 000,00  0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	142 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1 214 478,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	340 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
8 non budgétaire) itions incorporelles (sauf 204) is s'déquipement versées (9) itions corporelles itions reçues en affectation itions en cours (sauf 2324) 'équipement fonds divers et réserves (sauf 1068) ventions invest. non transf.	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 <b>921 105,00</b>	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1 214 478,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
tions incorporelles (sauf 204) s d'équipement versées (9) tions corporelles tions reçues en affectation tions en cours (sauf 2324) l'équipement fonds divers et réserves (sauf 1068) ventions invest. non transf.	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 921 105,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1 214 478,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
s d'équipement versées (9) ions corporelles ions reçues en affectation ions en cours (sauf 2324) 'équipement 'onds divers et réserves (sauf 1068) ventions invest. non transf.	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 921 105,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1 214 478,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
tions corporelles ions reques en affectation tions en cours (sauf 2324) 'équipement fonds divers et réserves (sauf 1068) ventions invest. non transf.	0,00 0,00 0,00 <b>0,00</b> 0,00	0,00 0,00 0,00 921 105,00 0,00	0,00 0,00 0,00 1 214 478,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
tions reçues en affectation tions en cours (sauf 2324) 'équipement fonds divers et réserves (sauf 1068) ventions invest. non transf.	0,00 0,00 <b>0,00</b> 0,00	0,00 0,00 921 105,00 0,00	0,00 0,00 1 214 478,00	0,00 0,00	0,00
rions en cours (sauf 2324)  réquipement  fonds divers et réserves (sauf 1068)  ventions invest. non transf.	0,00 <b>0,00</b> 0,00	0,00 921 105,00 0,00	0,00 1 214 478,00	0,00	0,00
'équipement fonds divers et réserves (sauf 1068) ventions invest. non transf.	0,00 0,00	<b>921 105,00</b> 0,00	1 214 478,00		
fonds divers et réserves (sauf 1068) ventions invest. non transf.	0,00	0,00		1 214 478,00	
ventions invest. non transf.		-,		.,	2 135 583,00
	0.00			18 760,92	18 760,93
et dettes assimilées (16449, 165 et		0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
son : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
ns et créances rattachées	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
obilisations financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
es cessions d'immobilisations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
nancières	0,00	0,00	18 760,92	18 760,92	18 760,93
l'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ielles	0,00	921 105,00	1 233 238,92	1 233 238,92	2 154 343,92
e la section de fonctionnement	0,00		110 000,00	110 000,00	110 000,0
ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0.00		0,00	0.00	0.00
patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,0
'ordre	0.00		110 000,00	110 000,00	110 000,0
e	parcières opérations pour compte de tiers (2) elles la section de fonctionnement ordre transf. entre sections (3) (4) (5) patrimoniales (6)	Ancières   0,00	Ancières   0,00   0,00	vancières         0,00         0,00         18 760,92           opérations pour compte de tiers (2)         0,00         0,00         0,00           elles         0,00         921 105,00         1 233 238,92           la section de fonctionnement         0,00         110 000,00           ordre transf. entre sections (3) (4) (5)         0,00         0,00           patrimoniales (6)         0,00         0,00	vancières         0,00         0,00         18 760,92         18 760,92           opérations pour compte de tiers (2)         0,00         0,00         0,00         0,00           elles         0,00         921 105,00         1 233 238,92         1 233 238,92           la section de fonctionnement         0,00         110 000,00         110 000,00           ordre transf. entre sections (3) (4) (5)         0,00         0,00         0,00           patrimoniales (6)         0,00         0,00         0,00

**ADOPTE** le budget primitif 2023 conformément aux tableaux ci-dessus au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

### 2/ ELECTIONS

# <u>D/21 Renouvellement des commissions de contrôle des listes électorales : Désignation d'un</u> conseiller

Monsieur le maire explique à l'assemblée que le renouvellement des membres de la commission de contrôle des listes électorales doit être effectué. Il rappelle que la commission est composée :

- d'un conseiller municipal, à l'exclusion du maire et des adjoints titulaires d'une délégation
- d'un délégué de l'administration désigné par le représentant de l'Etat dans le département
- d'un délégué désigné par le tribunal judiciaire

Après un tour de table, le conseil, après avoir délibéré à l'unanimité des présents Propose

- Virginie LIVET membre titulaire
- Florence RAVINET membre suppléante

### TRAVAUX -ETUDES DE PROJETS-VOIRIE-URBANISME- LOGEMENTS COMMUNAUX

### 1/ Point sur les travaux de réaménagement du quai sud

Monsieur le maire fait le point sur les travaux du quai sud qui se terminent – La levée des réserves est en cours – il reste quelques finitions dans certains bâtiments et l'installation de mobiliers extérieurs et végétation -

Monsieur le maire rappelle que les dernières subventions en attente devraient être accordée sous peu. Il remercie l'ensemble des financeurs qui ont participé à ce projet au-delà des espérances de la commune. Le reste à charge pour la commune estimé à 543 000 € devrait être revu à la baisse.

Pour information, le restaurant devrait ouvrir aux alentours du 18 avril -

Concernant le commerce de cycles, l'aménagement intérieur devrait intervenir début mai ;

Les toilettes publiques seront mises en services-

Le SDE 07 procédera à la mise en route de l'éclairage définitif -

Projet à l'étude : l'éclairage du nord du quai sud (parking + bassin de joutes)

### 2/ CC ANNONAY RHONE AGGLO

### 1/Travaux via Fluvia

# <u>D/22 Avenant n°2 à la convention de délégation de maitrise d'ouvrage entre la commune et la CC Annonay Rhône Agglo</u>

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que la commune et Annonay Rhône Agglo ont conclu une convention par laquelle Annonay Rhône Agglo a délégué à la commune la maitrise d'ouvrage des travaux d'un tronçon de la Via Fluvia à Serrières.

Par avenant N°1 signé le 3 mars 2022 le périmètre de délégation a été modifié afin de réaliser la Via Fluvia sur l'ensemble de la commune –

Monsieur le maire explique qu'aujourd'hui le contexte de forte inflation des coûts des matériaux et de la main d'œuvre entrainent une modification de l'enveloppe financière de l'opération (travaux + ingénierie) –

Ainsi le montant prévisionnel de l'opération estimé à 450 000 € HT (avenant n°1) est désormais porté à 550 000 € HT maximum-

Après avoir donné lecture de l'avenant n° 2, monsieur le maire le soumet à l'approbation de l'assemblée :

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé du maire et délibéré à l'unanimité des présents :

- Vu le projet d'aménagement de la via Fluvia
- Vu l'avenant N°1 à la convention
- Vu le projet d'avenant N° 2 à la convention qui sera annexé à la délibération

VALIDE l'avenant N° 2 à la convention de délégation de maitrise d'ouvrage et AUTORISE le maire à signer l'avenant n° 2 à la convention de délégation de maitrise d'ouvrage ainsi que toutes les pièces s'y rapportant

Monsieur le maire rappelle que les travaux de la 2ème tranche sont en cours avec l'enrochement des berges , la mise en place de bordures, et la mise en œuvre de l'enrobé ainsi que la plantation d'arbres et l'installation de tables et bancs. Les travaux devraient être terminés pour la fin du mois d'avril.

### 2/ PLUIh / PADD

Monsieur le maire informe que le débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement durable (PADD) a eu lieu au niveau d'Annonay Rhône Agglo - Il va s'imposer lors de l'instruction des dossiers d'autorisation d'urbanisme.

Ensuite les prochaines réunions porteront sur les OAP « opération d'aménagement et de programmation » comme l'aménagement de la zone de Vernat ou un règlement spécifique sera rédigé.

### **SIDESS**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par arrêté inter-préfectoral (ISERE-ARDECHE) , la dissolution du SIDESS (Syndicat Intercommunal de la Déchetterie Sablons-Serrières -Chanas ) a décidé à compter du 1er janvier 2005 et la répartition de l'actif entre les 3 communes - Suite aux transferts de gestion des déchets aux intercommunalités , la commune Serrières, par l'intermédiaire d'Annonay Rhône Agglo a déposé une requête, pour demander à ce que soit réparti l'actif de chaque commune (environ 52 000 € pour Serrières ). Monsieur le maire explique qu'à ce jour la commune de Sablons n'a pas demandé la répartition de l'actif et la commune de Chanas a voté contre.

Pour terminer monsieur le maire annonce la fermeture définitive de la déchetterie en 2025.

### **SIVU Sablons Serrieres**

Pierre Barjon, vice-président du Sivu, fait le point :

Le contrat d'entretien du terrain de foot a été reconduit avec le même prestataire

Pour le nettoyage de la salle des fêtes + gymnase il a été fait appel à une nouvelle entreprise « time set »

Eclairage du pont : L'horloge reprogrammé pour économie d'Energie à minuit du lundi au jeudi - éclairage maintenu du vendredi au dimanche. En réflexion changement des ampoules pour des ampoules leds.

Suite à la demande de l'association des boules Serrières / Sablons pour transfert de gestion du bâtiment et terrain au SIVU sera validé lors d'une prochaine réunion –

Monsieur le maire tient à préciser que la commune de Serrieres est favorable à ce transfert-

# <u>AFFAIRES SOCIALES - AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES - JEUNESSE - PETITE ENFANCE</u>

### Conseil d'école :

Monique Lépine donne le compte rendu du dernier conseil d'école qui a eu lieu le 3 avril dernier A retenir :

Effectif actuel 59 élèves - Le maintien des 3 classes à la rentrée prochaine semble assuré-

Des problèmes de comportement qui persistent avec certains élèves.

Le mur choisi pour le projet de fresque devra être enduit

La suite du traçage au sol dans les cours a été demandé

L'achat d'un meuble et d'un lecteur CD est sollicité

L'installation de 2 chaudières récentes qui ont été données par la famille Boudin

Travaux sur les chenaux à prévoir à sur le bâtiment de l'école maternelle

La mise en place des « petits déjeuners » donne entière satisfaction

Séance de piscines en cours, prise charge du transport par la commune

Enseignement musical à l'école : les enseignants n'ont pas souhaité bénéficier de cette prestation pour cette année ;

A la demande des instituteurs, le nom de l'école

Pour terminer monsieur le maire informe l'assemblé que monsieur Bourget directeur a demandé a sollicité sa retraite à l'année scolaire ;

### **ENVIRONNEMENT PREVENTION DES RISQUES SECURITE**

### PCS:

Pierre-Yves Boudin informe les élus de la prochaine réunion de la commission est fixée au lundi 17 avril – L'exercice sur table est reporté au 3eme trimestre-

### **PLAN DE GESTION DES ROSELIERES**

Monsieur le maire donne lecture des propositions d'intervention sur 5 ans avec leurs coûts.

Hypothèse basse 51 000 € à hypothèse haute 75 230 €.

Monsieur le maire propose à l'assemblée qu'un représentant du CEN vienne lors d'une prochaine réunion du conseil donner toutes les explications nécessaires.

### CITOYENNETE, VIE ASSOCIATIVE, SPORT, FESTIVITES

### **Inauguration quai sud**

Alex ageron présente le programme d'animations prévues pour l'inauguration du quai sud et de la Via Fluvia en partenariat avec Annonay Rhône Agglo –

A partir de 15 h : une porte ouverte pour découvrir les nouveaux bâtiments, des animations diverses autour de la via Fluvia et démonstration de joutes - conférence de Stéphane Buffa au musée des marinier : animation musicale à partir de 19 h 00 avec l'association « le Gas Vidette »

### Comité des fêtes

- La chasse aux œufs organisée par le comité des fêtes a rassemblé de nombreux enfants et parents
- Manifestations à venir la foire à la brocante le 7 mai -
- le cross le 1<sup>er</sup> mai
- Concert Péricard prévu le 22 juillet

#### **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

### Demande d'acquisition du domaine public

Monsieur le maire informer l'assemblée qu'un administré souhaite acquérir une partie du domaine public pour agrandir la surface commerciale de son bâtiment quai Jules Roche – Monsieur le maire propose d'attendre la prochaine réunion programmée avec les commerçants le 24 avril prochain afin de lui faire une réponse car d'autres commerçants ont sollicité la même demande –

Monsieur le maire convie les élus à la cérémonie des déportés le 30 avril prochain

La séance est levée à 20 H 30